Des évaluations immobilières au juste prix.

Votre expert



Localisation

Implanté au coeur de la vallée de l'Arc



Expert agréé C.N.E.

1er réseau d'experts immobiliers de France



Grande disponibilité

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h



Impartialité

Totalement indépendant de tout intérêt financier



Jean-Pierre FOLLEGOT

Expert Immobilier Agréé C.N.E. sous le n°101889



Diplômé Professions immobilières

Expertises immobilières, audit, conseil



Achèteriez-vous une voiture d'occasion sans demander l'avis d'un proche compétent sur son véritable prix marché?

Alors pourquoi êtes-vous prêt à acheter un bien immobilier beaucoup plus cher sans une expertise de sa valeur vénale ?

06 76 92 21 37 contact@expertimmodelarc.com expertimmodelarc.com



Pour être conseillé afin de mieux appréhender certains **actes** en cas de :

Vente ou achat d'un bien immobilier

Succession et donation

Divorce

Fixation ou révision d'un loyer

Expropriation

Sortie de communauté ou indivision

Pour effectuer certaines déclarations fiscales :

Impôt sur la fortune immobilière

Déclaration de succession

Dans le cadre de baux commerciaux :

Fixation du loyer ou d'un renouvellement Détermination d'une indemnité d'éviction Déplafonnement du loyer

Pour faciliter la gestion d'entreprise :

Fusions, apports, cessions ou rachats Réévaluation d'actifs dans l'établissement des bilans

Evaluation d'un fonds de commerce

Dans l'environnement bancaire :

Accompagner l'obtention d'un financement Apprécier les garanties bancaires

Nos prestations

LE RAPPORT D'EXPERTISE

La mission principale de l'expert est de déterminer soit la valeur vénale, soit la valeur locative d'un bien.

Le rapport d'expertise est un document peu contestable, complet et précis. Il contient la mission, la situation géographique, la description, l'appréciation qualitative, l'évaluation, les conclusions et les annexes: références de valeurs, cadastre, note d'urbanisme, règlement de zone, plan de situation, photos.

L' AUDIT IMMOBILIER

C'est une tâche complexe dont l'objectif est la vérification de nombreuses caractéristiques d'un bien. Il s'agit d'un travail complémentaire au rapport d'expertise.

TARIFS

Les tarifs sont étabis en fonction de la mission confiée. L'expert est rémunéré sur le temps passé et non sur la valeur du bien, celui-ci inclut la totalité des missions et diligences à réaliser. Le tout est concrétisé par une lettre de mission.

Retrouvez-nous sur **expertimmodelarc.com**





ou en scannant ce code



